PROVINCE DE LIÈGE
ARRONDISSEMENT DE HUY

COLLÈGE
COMMUNAL

COMMUNE DE
MARCHIN

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL

Séance du 17 mai 2024

Présents :

M. Adrien CARLOZZI - Bourgmestre ;
Mme Gaëtane DONJEAN, M. Valentin ANGELICCHIO, ~~Mme Justine ROBERT~~, M. Samuel FARCY - Échevins ;
Mme Stéphanie BAYERS - Présidente du CPAS ;
M. Michel THOMÉ - Directeur général

Objet : Conseil communal du 27 mai 2024 - Ordre du jour

Vu les articles L 1122-12 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,

Le Collège communal ARRÊTE comme suit l'Ordre du Jour de la séance du Conseil communal du 27 mai 2024 :

SÉANCE PUBLIQUE

1. PROTOCOLE - Mise à l'honneur de M. Ludovic JANSSENS pour acte de bravoure - RÉCEPTION

2. PROTOCOLE - Remise du Brevet de Lauréat du Travail - Secteur Services de Police et Sécurité civile à M. Romain HANTZ - RÉCEPTION

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Location du droit de chasse en forêt communale - Cahier général des charges - DÉCISION

4. PERSONNEL - Convention avec le Consortium de validation des compétences Huy-Waremme - PRISE D'ACTE

5. TRAVAUX - Entretien de voirie Rue de la Forge (2023-144) - Avenant au marché - DÉCISION

6. MOBILITÉ - Parking Écovoiturage - Convention avec la Province de Liège - DÉCISION

7. CULTURE - Une œuvre pour la mémoire - Projet collaboratif et commémoratif autour de l'histoire du camp de juifs internés de 1939 à 1940 au château du Fourneau à Marchin - Demande d'augmentation du subside - DÉCISION

8. CULTURE - OYOU - Avenant n° 1 du Contrat Programme du Centre Culturel rédigé par la FWB - DÉCISION

9. HEMECO – Plan Annuel de Prévention Incendie – APPROBATION

10. INFORMATION(S) du Collège communal - COMMUNICATION

11. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

HUIS CLOS

s.o.

À Marchin, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Par le Collège,

Le Directeur général, ***Le Bourgmestre,***

(sé) Michel THOMÉ ***(sé) Adrien CARLOZZI***

Pour extrait conforme, délivré à Marchin.

Par le Collège,

Le Directeur général, ***Le Bourgmestre,***

Michel THOMÉ ***Adrien CARLOZZI***